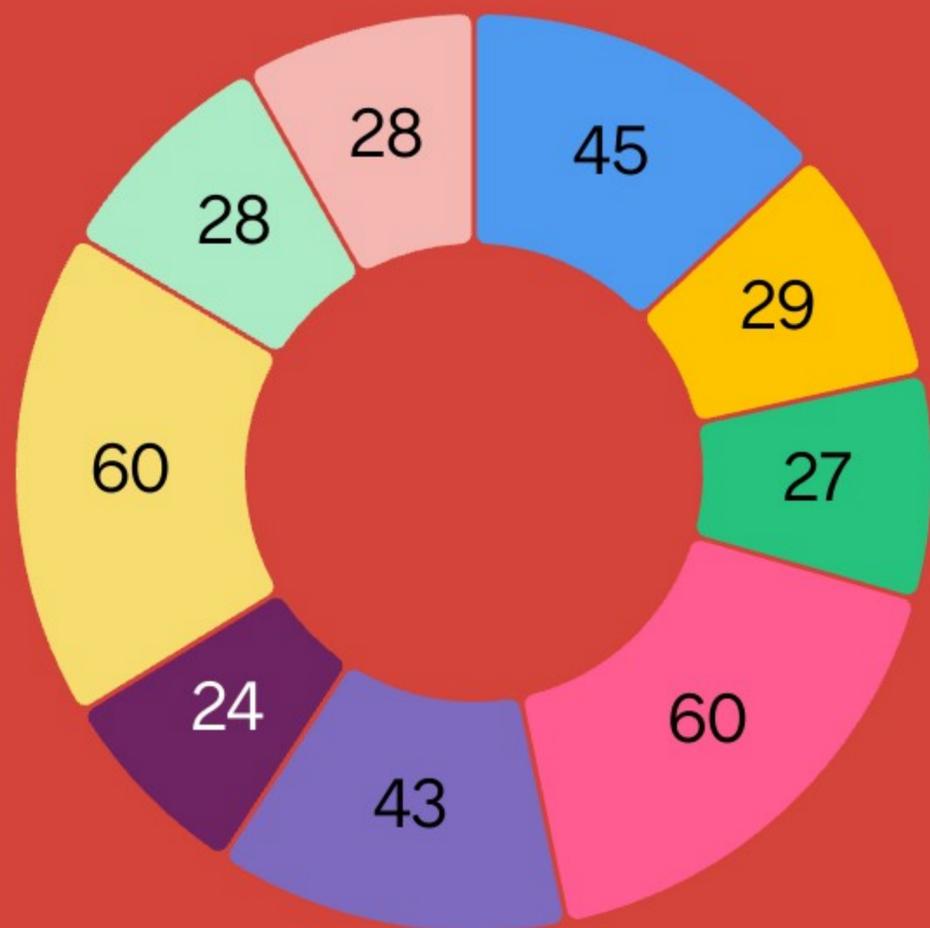




Pour une meilleure reconnaissance des acteurs (1/2)

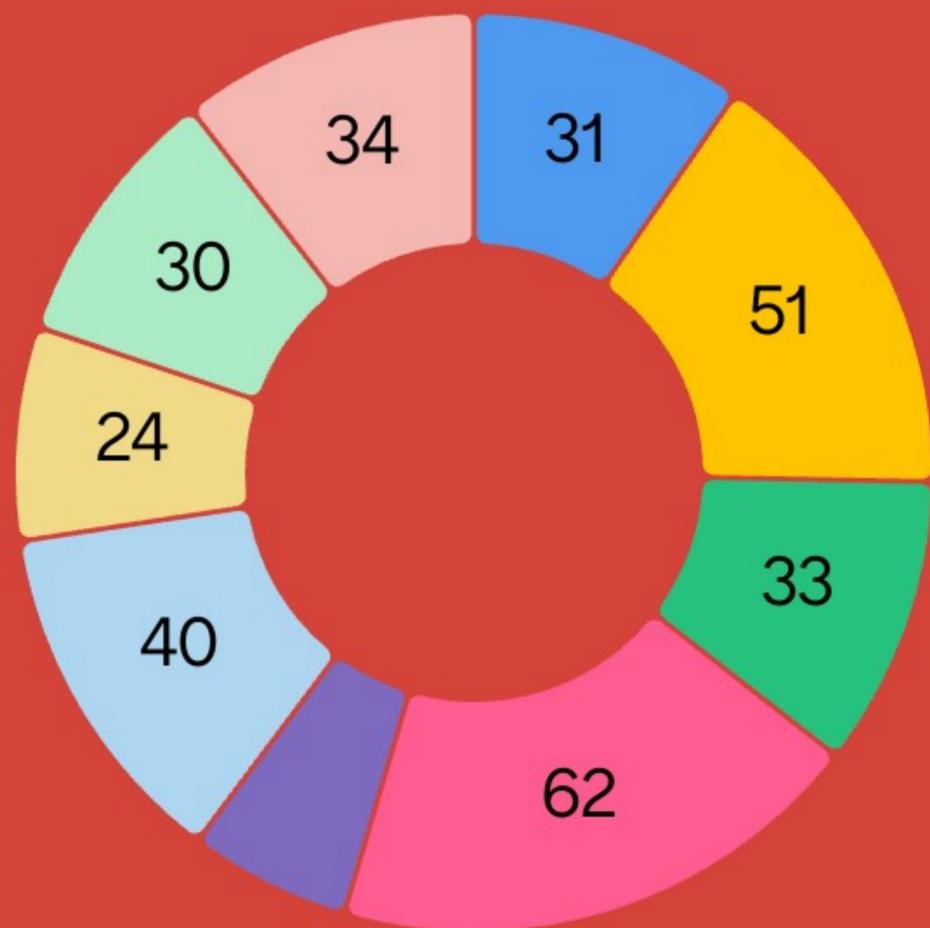


- 45 n°01 - Mettre en place des dispositifs de formation aux relations presse et à l'économie des médias pour les porteurs de projets
- 29 n°02 - Intégrer des modules de formation aux enjeux de l'innovation sociale dans les maquettes pédagogiques des écoles de journalisme
- 27 n°03 - Orchestrer une campagne de communication institutionnelle d'envergure
- 60 n°04 - Encourager la gratuité des espaces publicitaires dans les médias
- 43 n°05 - Animer un réseau de régies publicitaires pour mettre en place des campagnes publicitaires gratuites
- 24 n°06 - Valoriser l'engagement des agences de relations presse et publicité dans des missions pro bono
- 60 n°07 - Accroître les financements privés pour l'activité de plaidoyer
- 43 n°08 - Créer une mission d'information à l'Assemblée nationale et au Sénat
- 28 n°09 - Organiser le mécénat de compétences des administrateurs de l'Assemblée nationale et du Sénat





Pour une meilleure reconnaissance des acteurs (2/2)

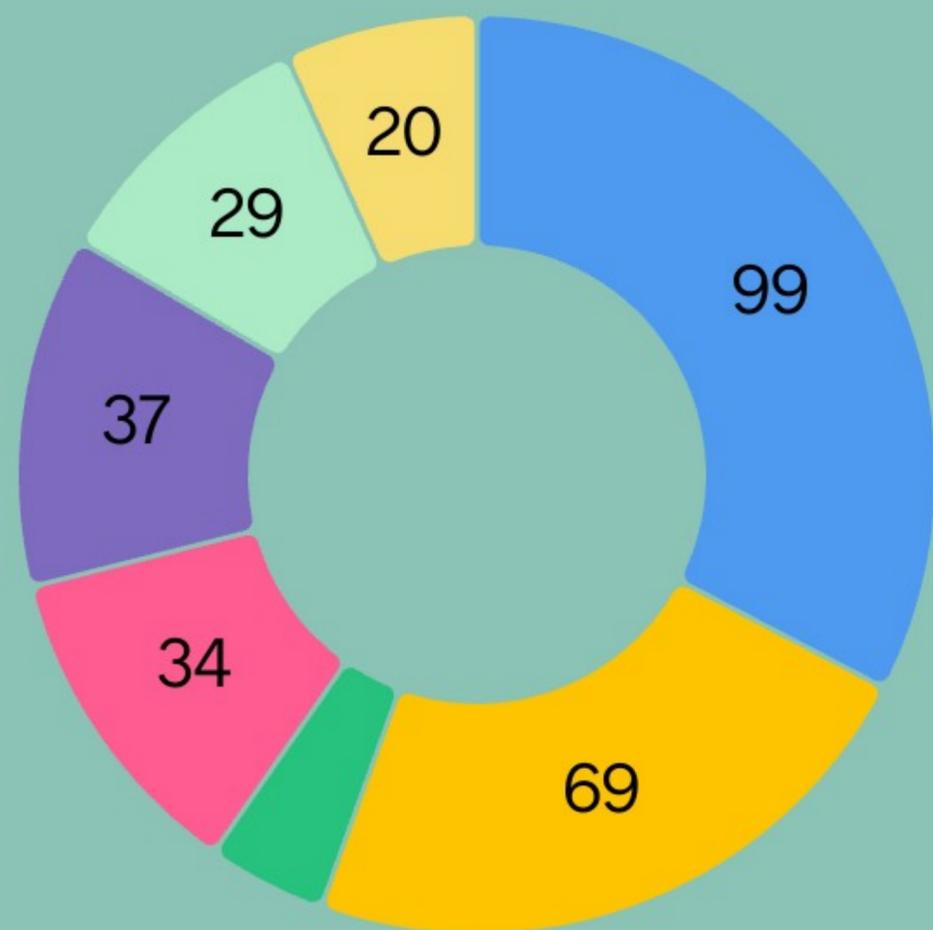


- 31 n°10 - Valoriser l'engagement des cabinets spécialisés en affaires publiques et influence dans des missions pro bono
- 51 n°11 - Créer un label et un agrément « Innovation sociale »
- 33 n°12 - Étendre les avantages du statut « Jeune Entreprise Innovante » aux structures privées d'intérêt général
- 62 n°13 - Inviter les financeurs à accompagner une politique salariale attractive
- 18 n°14 - Assurer une meilleure formation continue des DRH
- 40 n°15 - Créer une grande école de formation continue et initiale sur l'innovation sociale
- 24 n°16 - Encourager la création de modules « innovation sociale » dans les 3e cycles
- 30 n°17 - Intégrer dans les critères de sélection des appels à projets l'implication des bénéficiaires
- 34 n°18 - Encourager la présence systématique d'un représentant des bénéficiaires au conseil d'administration





Pour la juste part de l'État et des collectivités (1/2)

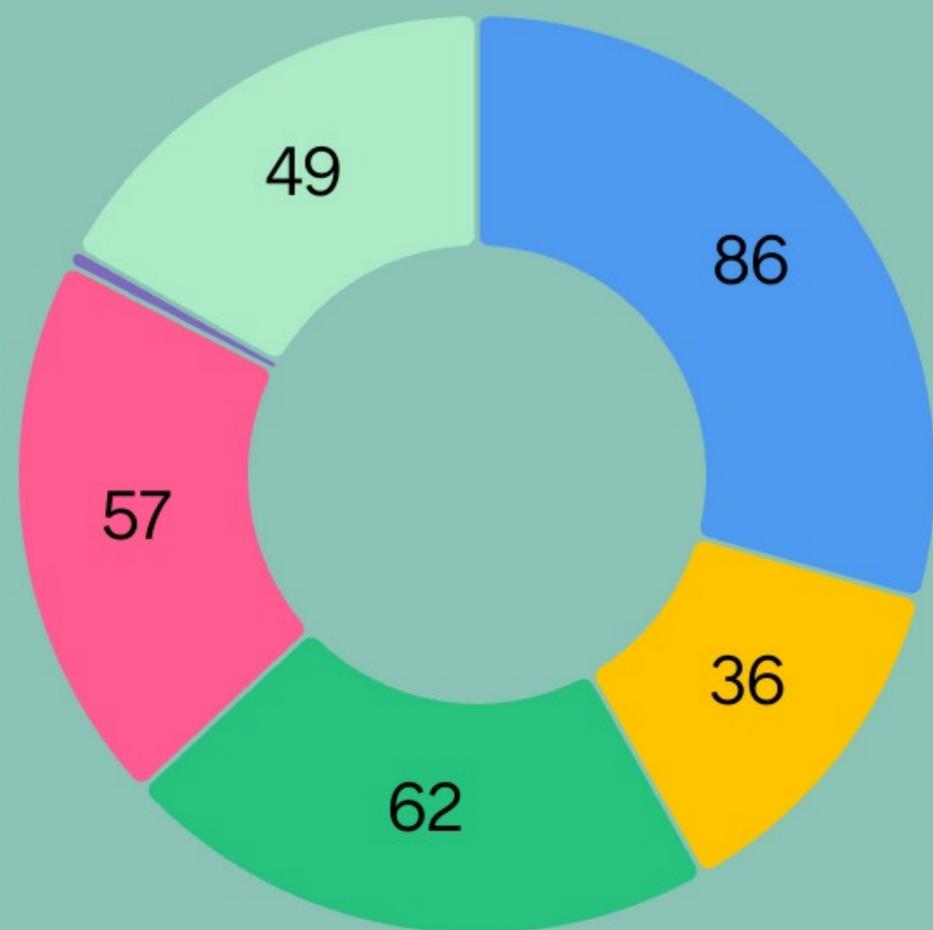


- 99 n°19 - Créer un fonds public de financement de l'innovation sociale
- 69 n°20 - Consacrer 20% des crédits d'avenir et des appels à projets de France 2030 à l'innovation sociale
- 12 n°21 - Elargir le champ d'application de l'initiative France Expérimentations
- 34 n°22 - Augmenter la franchise des impôts commerciaux pour les structures d'intérêt général
- 37 n°23 - Faciliter le financement des entreprises et coopératives Esus par les fondations et fonds de dotation
- 29 n°24 - Créer un guichet unique de l'innovation sociale
- 20 n°25 - Lancer un « Pacte innovations sociales » sur le modèle de Pacte PME





Pour la juste part de l'État et des collectivités (2/2)

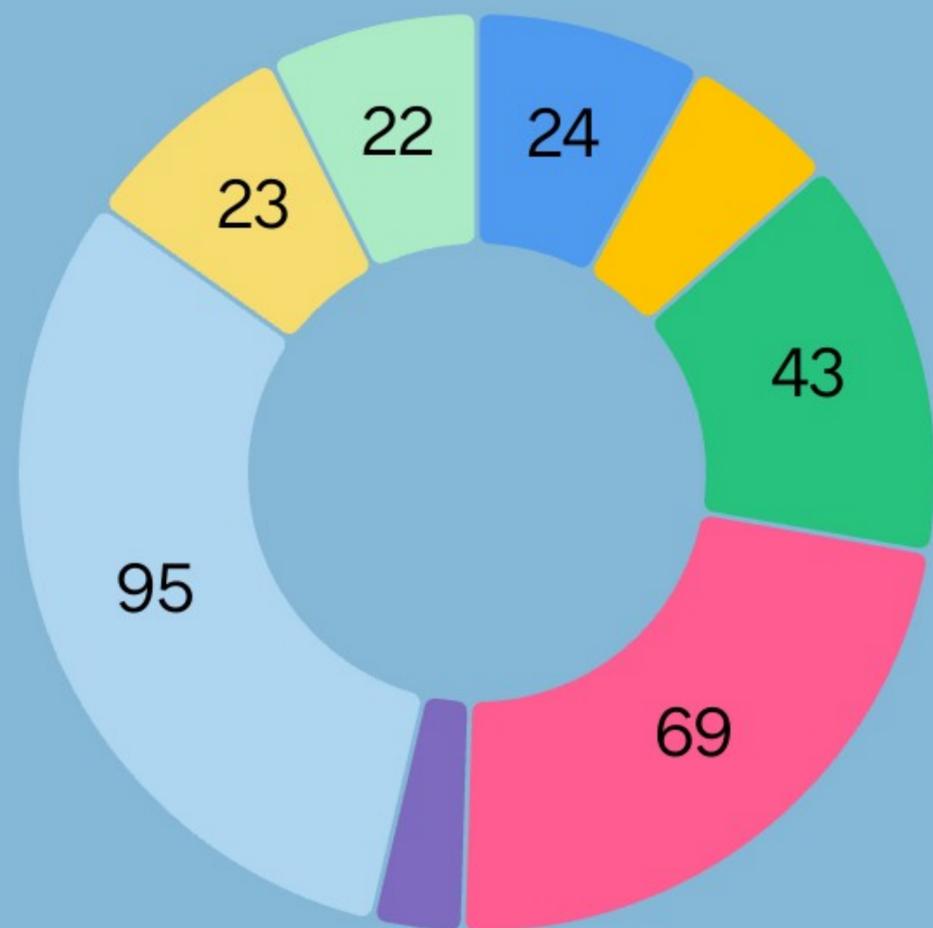


- 86 n°26 - Renforcer les engagements de respect des délais de paiement par les financeurs publics
- 36 n°27 - Créer un Haut-commissariat à l'innovation sociale
- 62 n°28 - Intégrer l'innovation sociale dans les formations initiales/continues des agents publics
- 57 n°29 - Amplifier le programme La Fonction publique s'engage
- 1 n°30 - Ouvrir l'OPECST à l'innovation sociale
- 49 n°31 - Organiser une conférence annuelle multipartite sur les priorités de financement





Pour favoriser l'engagement des entreprises (1/2)

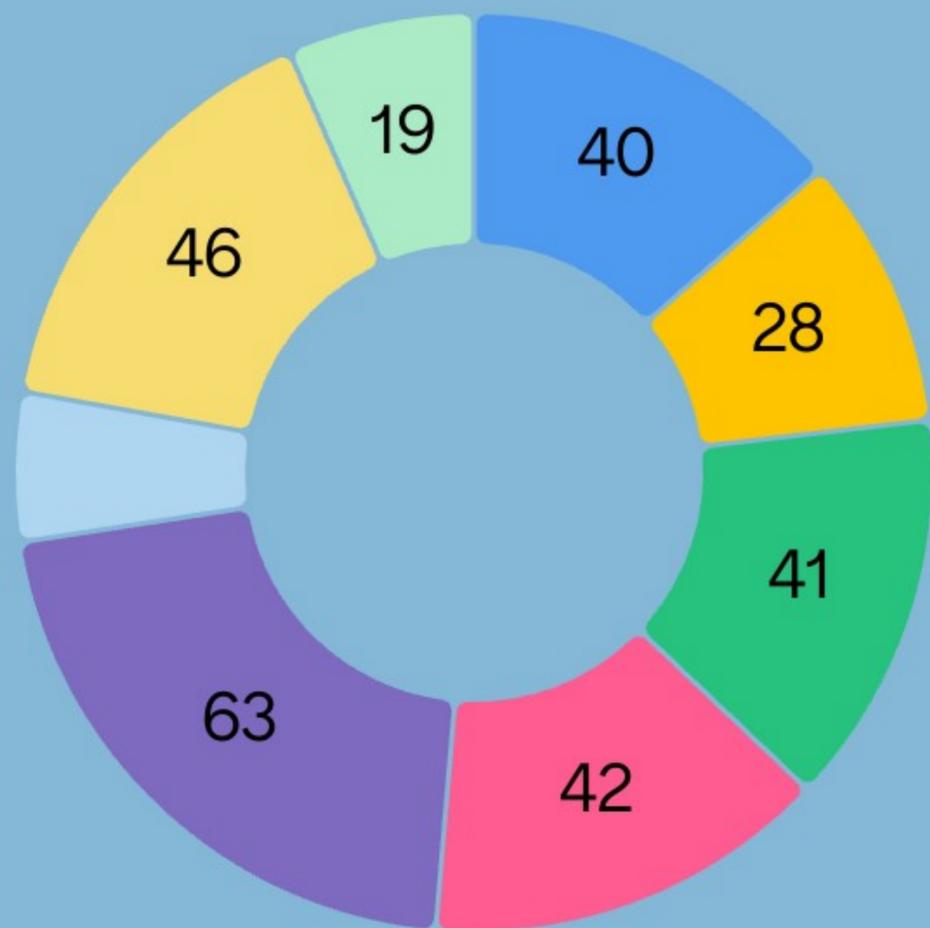


- 24 n°32 - Renforcer le dialogue social et implication des CSE sur les critères d'engagement des entreprises
- 16 n°33 - Intégrer une personne référente dans les Comex du SBF 120
- 43 n°34 - Accompagner les entreprises pour intégrer l'innovation sociale dans leurs indicateurs extra-financiers
- 69 n°35 - Inciter les entreprises à généraliser le dividende sociétal
- 9 n°36 - Créer une structure publique ou privée d'intérêt général pour les CIS
- 95 n°37 - Systématiser le principe de pluriannualité dans le mécénat financier
- 23 n°38 - Mobiliser les organisations patronales, les chambres consulaires, experts comptables et commissaires aux comptes
- 22 n°39 - Animer une coalition de financeurs privés pour l'Outre-Mer





Pour favoriser l'engagement des entreprises (2/2)

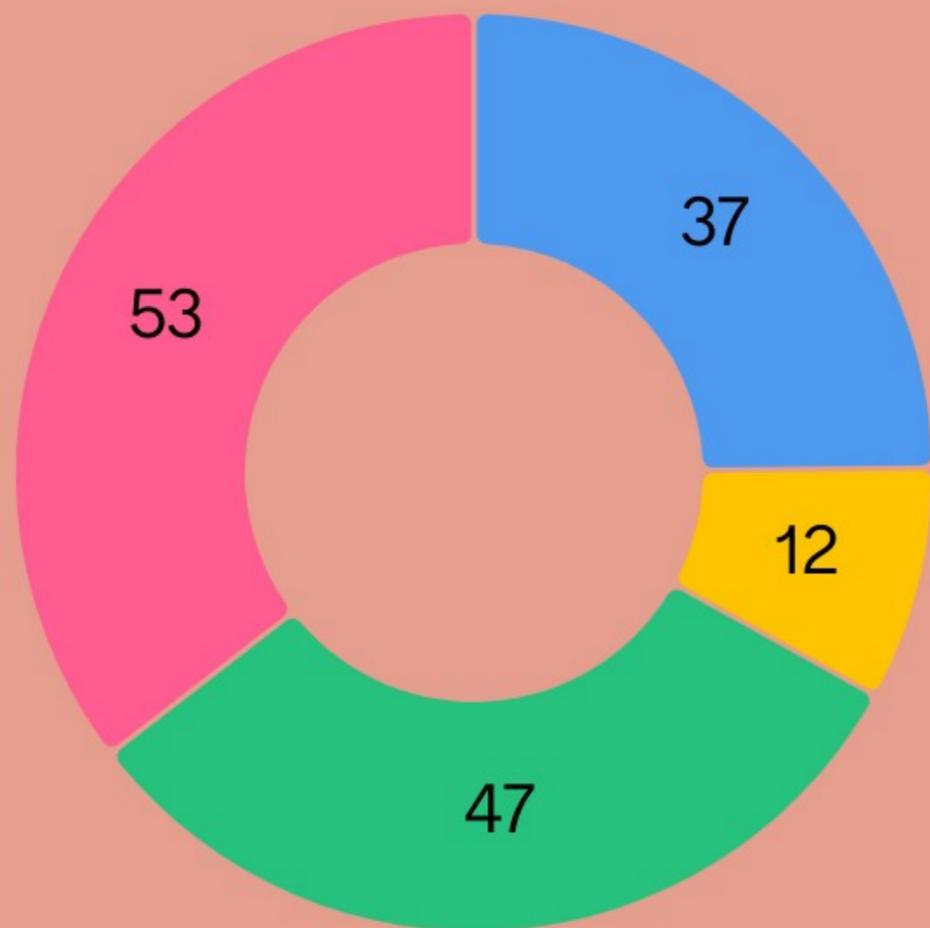


- 40 n°40 - Renforcer l'information et la communication autour de l'épargne solidaire
- 28 n°41 - Créer de nouveaux produits de placements
- 41 n°42 - Développer les fondations actionnaires
- 42 n°43 - Développer l'arrondi sur salaire
- 63 n°44 - Rendre le mécénat de compétences accessible à toutes les étapes de la vie professionnelle
- 15 n°45 - Rendre le mécénat de compétences accessible aux entreprises agréées Esus
- 46 n°46 - Intégrer le mécénat de compétences dans les stratégies des ressources humaines des entreprises
- 19 n°47 - Fixer des objectifs de mécénat de compétences par le dialogue social





Pour l'engagement des citoyens (1/1)

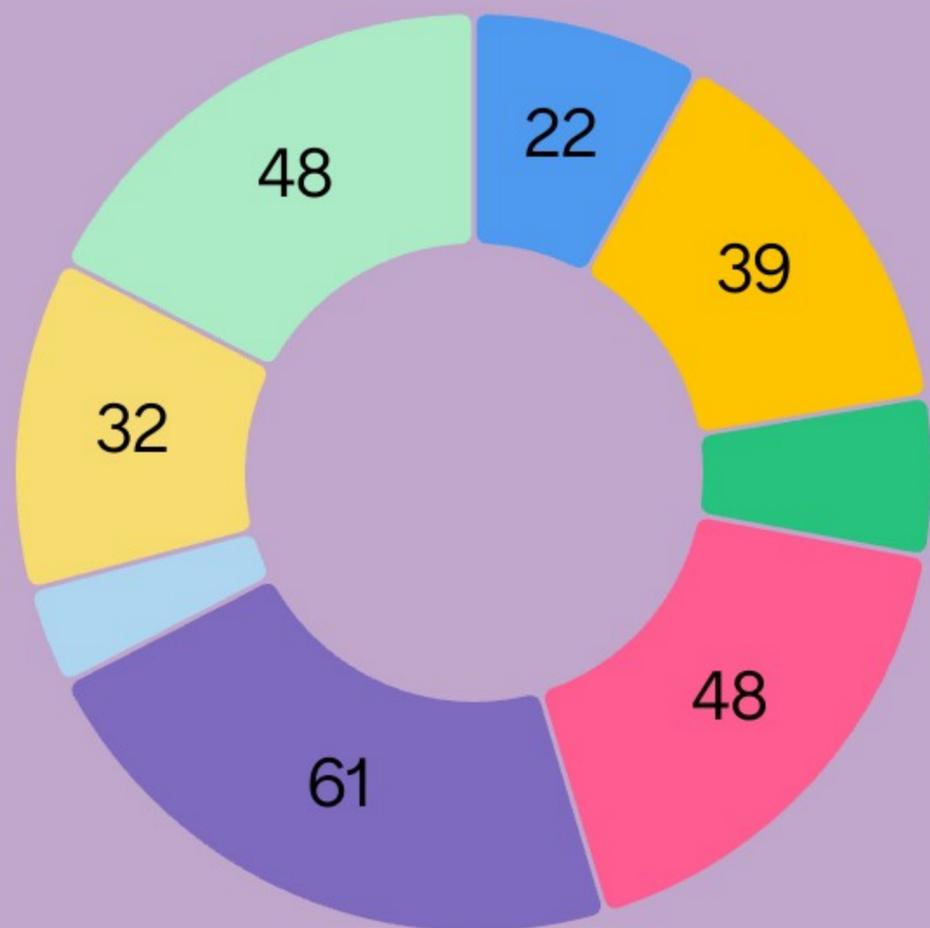


- 37 n°48 - Instaurer un crédit d'impôt pour le bénévolat
- 12 n°49 - Encourager un bénévolat de compétences professionnelles spécifiques
- 47 n°50 - Offrir la possibilité pour le foyer fiscal d'orienter un pourcentage de son impôt vers l'innovation sociale
- 53 n°51 - Augmenter la déduction fiscale à 75% pour les structures d'innovation sociale





Pour innover dans l'innovation sociale (1/2)

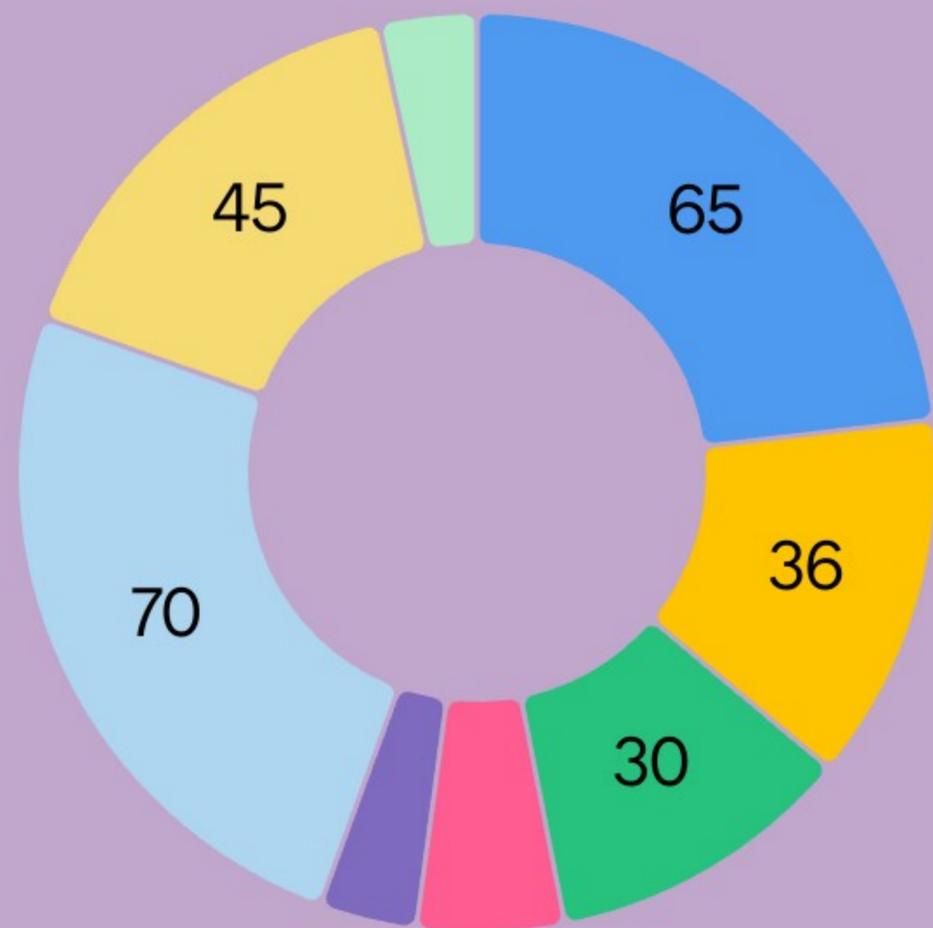


- 22 n°52 - Créer le poste de sous-préfet chargé de l'innovation sociale
- 39 n°53 - Systématiser une délégation à l'innovation sociale dans les organes exécutifs des collectivités
- 15 n°54 - Généraliser des programmes de formation continue au sein de la profession bancaire
- 48 n°55 - Créer un dixième axe stratégique au sein de Bpifrance dédié à l'innovation sociale
- 61 n°56 - Multiplier par 10 le soutien de la Banque des territoires à l'innovation sociale
- 9 n°57 - Généraliser l'expérimentation des PTCE
- 32 n°58 - Flécher une partie des financements vers l'évaluation
- 48 n°59 - Former les financeurs privés et publics aux enjeux de l'évaluation d'impact





Pour innover dans l'innovation sociale (2/2)



65 n°60 - Assurer la montée en compétences des porteurs de projets sur l'évaluation d'impact

36 n°61 - Créer une agence indépendante d'évaluation de l'innovation sociale

30 n°62 - Mettre en place des dispositifs de formation à l'IA générative

14 n°63 - Accroître la part des financements publics et privés pour favoriser les expérimentations de l'usage de l'IA

9 n°64 - Assurer le maintien d'une diversité des formes d'IA génératives

70 n°65 - Créer un crédit d'impôt recherche destiné aux structures non lucratives d'intérêt général

45 n°66 - Flécher 20% des nouvelles thèses Cifre vers l'innovation sociale

9 n°67 - Soutenir le rayonnement du Panel international sur le progrès social (IPSP)

